

DEPARTEMENT

D'ILLE et VILAINE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT**ARRONDISSEMENT**

de RENNES

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****CANTON**

de BRUZ

N°74/2025**COMMUNE DE****CHARTRES-DE-BRETAGNE****CONVOCAION**
24 juin 2025

L'an deux Mil vingt-cinq, le 30 juin, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Philippe BONNIN, Maire, après avoir été convoqué le 24 juin 2025 conformément à l'Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENT(E)(S)

16

PRESENT(E)(S) :

M. BONNIN Philippe, M. GEFFROY Patrick, Mme POULAIN Florence, M. LOUIS Jean-Marc, Mme JOALLAND Dina, M. LE BORGNE David (arrivé à 19h10), M. BABOUR Mokrane, Mme KOUBA Maryline, M. DANGE Roger, Mme BOUCHERON Patricia, M. GIRAUD Paul, Mme BLANCHET Annick, M. GAUTIER Roger, Mme BENTZ Nathalie (arrivée à 18h55), Mme GLAZIOU Hélène, M. BOSSARD Emmanuel

**ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S)
AVEC POUVOIR(S)**

4

ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S) AVEC POUVOIRS :

Mme LOUIS Marie-Micheline donne pouvoir à M. GEFFROY Patrick
Mme BONNET Catherine donne pouvoir à Mme KOUBA Maryline
Mme VANNIER Véronique donne pouvoir à Mme GLAZIOU Hélène
M. MUTSHE Jean-Pierre donne pouvoir à Mme POULAIN Florence

ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S)

2

ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S):

Mme BOSSARD Anne-Laure, Mme HANANE Ghizlane

ABSENT(E)(S):**ABSENT(E)(S)****SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. BOSSARD Emmanuel

Décision Modificative n°2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
 Reçu en préfecture le 04/07/2025
 Publié le
 ID : 035-213500663-20250704-DEL74_2025-BF

Du 30 juin 2025

N°74/2025

7.1

Décision Modificative n°2

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,
 Vu la délibération du Conseil municipal n°27/2025 en date du 31 mars 2025 approuvant le budget primitif,
 Vu la délibération du Conseil municipal n°41/2025 en date du 19 mai 2025 approuvant la décision modificative n°1,

Considérant que les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales,

Considérant qu'il convient de répondre aux besoins de financement des projets inscrits dans le programme d'investissement, et d'inscrire des recettes non prévues initialement au BP 2025 ;

Considérant qu'il convient d'inscrire en section de fonctionnement les crédits nécessaires au prélèvement dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) ;

Considérant qu'il convient d'inscrire la totalité de la Dotation de Solidarité Rurale notifiée par la Préfecture, soit 106 151 €, conformément à la décision de la commission administration finances réunie le 17 juin 2025 ;

Il convient donc de procéder à la décision modificative suivante :

Recettes d'investissement :

Chapitre	Intitulé	BP 2025 après DM n°1	DM n°2	BP 2025 après DM n°2
1	Solde d'exécution d'investissement reporté	5 427 891,17 €		5 427 891,17 €
10	Dotations fonds divers et réserves	1 183 126,84 €		1 183 126,84 €
13	Subventions d'investissement	2 040 072,61 €	170 000 €	2 210 072,61 €
16	Emprunts et dettes assimilées			
24	Produits des cessions d'immobilisations			
27	Autres immobilisations financières			
	Total Recettes réelles d'Investissement	8 651 090,62 €	170 000 €	8 821 090,62 €
	<i>Opération mixte</i>			
41	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Opération d'ordre</i>			
40	Opération d'ordre ordre transfert entre sections	600 000,00 €		600 000,00 €
21	Virement prévisionnel à la SI			39 177,00 €
	Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 251 090,62 €		9 460 267,62 €

N°74/2025

7.1

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Intitulé	BP 2025	DM n°2	BP 2025 après DM n°2
011	Charges à caractère général	2 765 696 €		2 765 696 €
012	Charges de personnel	6 670 360 €		6 670 360 €
65	Autres charges de gestion courante	1 914 416 €	26 672,00 €	1 941 088 €
66	Charges financières	30 000 €		30 000 €
67	Charges exceptionnelles	4 500 €		4 500 €
014	Atténuations de produits	5 000 €	40 302,00 €	45 302 €
022	Dépenses imprévues			
	Total DRF	11 389 972 €	66 974,00 €	11 456 946 €
6817	Dotations provisions semi-budgétaires	2 500 €	2 500,00 €	2 500 €
	<i>Opération ordre</i>			
042	Opération ordre transfert entre sections	600 000 €	600 000 €	600 000 €
023	Virement prévisionnel à la SI		39 177 €	39 177 €
	Total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 992 472 €		12 098 623 €

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité :

- Adoptent la Décision Modificative n°2 du budget général telle que présentée ;
- Autorisent Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, un de ses adjoints à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
 Le Maire

Philippe BONNIN



Le secrétaire

Emmanuel BOSSARD

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Intitulé	BP 2025 après DM n°1	DM n°2	BP 2025 après DM n°2
1	Solde d'exécution d'investissement reporté			
20	Immobilisations incorporelles	504 462,13 €	- 98 774,88 €	405 687,25 €
21	Immobilisations corporelles	3 036 584,74 €	169 177,00 €	3 305 761,74 €
23	Immobilisations en cours	5 314 543,75 €	138 774,88 €	5 353 318,63 €
16	Emprunts et dettes assimilées	350 000,00 €		350 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €		0,00 €
	Total Dépenses réelles d'investissement	9 205 590,62 €	307 951,88 €	9 414 767,62 €
	<i>Opération mixte</i>			
41	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Opération d'ordre</i>			
40	Opération d'ordre transfert entre sections	45 500,00 €		45 500,00 €
	Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 251 090,62 €		9 460 267,62 €

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Intitulé	BP 2025	DM n°2	BP 2025 après DM n°2
002	Solde exécution du fonctionnement			
70	Produits des services	1 239 273 €		1 239 273 €
73	Impôts et taxes	6 651 805 €		6 651 805 €
74	Dotations et participations	3 235 894 €	106 151 €	3 342 045 €
75	Autres produits de gestion courante	730 000 €		730 000 €
76	Produits financiers			- €
77	Produits exceptionnels	- €		- €
013	Atténuations de charges	90 000 €		90 000 €
	Total RRF	11 946 972 €	106 151,00 €	12 053 123 €
	<i>Opération mixte</i>			
7817	Dotations provisions semi-budgétaires			
	<i>Opération ordre</i>			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	45 500 €	45 500,00 €	45 500 €
	Total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 992 472 €		12 098 623 €